



Eco-Terre

Décryptage

Et si le taux de chômage devenait une fourchette...

Par Sonya FAURE

QUOTIDIEN : mercredi 30 mai 2007

Hier se tenaient les états généraux des chiffres du chômage et de la précarité, impulsés par le collectif les Autres chiffres du chômage (ACDC), qui regroupe des statisticiens chargés de mesurer ces chiffres controversés. Après la polémique lancée lors de la présidentielle, les statisticiens planchaient : comment mieux mesurer le non-emploi ? Quelques pistes pour s'y retrouver dans le flou statistique.

Le taux de chômage est-il faux ?

Oui et non. Disons qu'il ne mesure que partiellement la réalité du chômage en France. Le monde du travail a changé, l'outil statistique ne s'est pas adapté. Le temps partiel augmente, les alternances entre contrats courts et périodes de chômage aussi. Un exemple : les travailleurs à temps partiel qui recherchent un autre emploi ne sont pas pris en compte dans le taux de chômage officiel. Ni les chômeurs qui recherchent un temps partiel. Ni, encore, ceux qui travaillent plus de 78 heures par mois. *«La théorie classique du chômage est née dans les pays industrialisés à la fin du XIXe siècle, elle était basée sur le plein emploi, expliquait hier le sociologue Robert Castel. Mais depuis une vingtaine d'années, la précarité s'étend et s'institutionnalise avec les stages, les contrats aidés, les emplois de service à la personne... et brouille les frontières entre travail et non-travail.»*

Le gouvernement manipule-t-il les chiffres ?

En tout cas, il garde jalousement la marge de manoeuvre qu'il détient sur le pourcentage livré mensuellement au public. Ce n'est pas nouveau. C'est ce qu'on appelle le traitement statistique du chômage. Un jeu d'écriture. *«En 1992, Martine Aubry, alors ministre du Travail, a lancé l'opération "900 000 chômeurs longue durée". Elle les a tous fait convoquer par l'ANPE, pour leur proposer un emploi ou une formation... Résultat automatique : beaucoup n'ont pas répondu à la convocation et se sont fait radier, expliquait hier Thomas Coutrot, du collectif ACDC. Le taux de chômage a donc baissé, juste avant les législatives de 1993.»* Au-delà de la polémique sur son bien-fondé, le suivi mensuel personnalisé de Jean-Louis Borloo a provoqué le même effet collatéral.

De la même manière, quand les pouvoirs publics décident que les licenciés économiques bénéficiant d'une convention de reclassement personnalisée (CRP) grossiront la catégorie 4 des demandeurs d'emploi (et non la catégorie 1 qui, seule, compte dans le taux de chômage), ils réduisent d'autant le nombre de chômeurs officiels.

Que faire pour mieux mesurer le chômage ?

Au minimum, améliorer les indicateurs existants. Comptabiliser par exemple les chômeurs qui survivent avec des petits boulots mais cherchent activement un emploi. Ou tous les chômeurs en formation qui, aujourd'hui, sont exclus du taux officiel. La plupart des statisticiens veulent également que, chaque mois, la publication du taux du chômage soit accompagnée d'autres indicateurs pour dresser un portrait plus fidèle du marché du travail et du mal emploi. Comme le taux de travailleurs pauvres, des indices de précarité, de déclassement et de conditions de travail... Et aussi, pourquoi pas publier une «fourchette», un taux de chômage entre 8,7 et 9,1 % par exemple, ce qui aurait, selon les statisticiens, l'avantage de montrer l'absurdité de commenter sans fin une baisse de 0,1 % du chômage...

http://www.liberation.fr/actualite/economie_terre/256801.FR.php

© Libération